

Le Président de la Ligue
Île-de-France de Badminton

Paris, le 22/10/2025

Objet : Convocation CA LIFB

Aux membres du Conseil d'Administration de la LIFB,

Mesdames, Messieurs, Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil d'Administration qui se déroulera le :

MARDI 18 NOVEMBRE 2025 à partir de 20h00
En présentiel – Siège de la LIFB – 123, Rue de Tocqueville – 75 017 PARIS

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour prévisionnel :

- Validation du PV du Conseil d'Administration du 15-09-2025 (**vote n°1**)
- Point d'actualités
- Point Instances :
 - Point Ressources Humaines (recrutement gestionnaire administratif et comptable, création d'un poste de Directeur Sportif – **Vote n°2**)
 - Plans d'aides aux clubs : professionnalisation, équipements
 - Point sur les assises du Badminton francilien et projet LIFB 2025-2030
 - Modification grille tarifaire 2025-2026 (**vote n°3**),
 - Dialogue de gestion avec les comités (**vote n°4**),
 - Complément affiliations 2025-2026 (**vote n°5**), licences à date
- Point secteurs :
 - Formation (proposition d'une formation D.E. en IDF - **vote n°6**)
 - Présentation feuille de route secteur DVP
 - Présentation feuille de route CLOT
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Brigitte VINCENT et Sonia KACED avant le vendredi 14 novembre 2025.

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information ou questions que vous souhaiteriez voir abordées (*à transmettre en amont de la réunion*).

Je vous prie de recevoir l'expression de mes sportives salutations,

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



Auteur(s) : Olivier DAUBE

Destinataire(s) : Membres du CA LIFB

Date : Mardi 18/11/2025

Objet : Réunion du Conseil d'Administration de la LIFB

Présentiel	<i>Hugo ANEST, Matthieu RIOLLIER, Anouk CHUTET, Christophe ASSIÉ, Lise ALLAERT, Ismaël AHOUNOU, Jules HARDUIN, Audrey DANDY</i>
Distanciel	<i>Brigitte VINCENT, Violette ALLARY, Jérôme PISARZ, Adèle RABY (21h15)</i>
Invité	<i>Maurice PAQUET (CPC)</i>
Excusés	<i>Marie-Jeanne BOULANGER, Sonia KACED, Jonathan CASSIER</i>
Assiste	<i>Olivier DAUBE (Directeur) - départ 22h15</i>

Rappel de l'ordre du jour :

- **PV de la réunion** du Conseil d'Administration du 15-09-2025 - **vote n°1**
 - **Instances :**
 - o Point ressources humaines
 - o Plans d'aides aux clubs (équipements, professionnalisation)
 - o Assises du badminton francilien et projet LIFB 2025-2030
 - o Modification grille tarifaire 2025-2026
 - o Dialogue de gestion avec les comités
 - o Complément d'affiliations 2025-2026 et licences à date
 - **Actualités des secteurs**
 - **Questions diverses**
-

Début de la réunion : 20h00

1. PV de la réunion du Conseil d'Administration du 15-09-2025

Aucune remarque n'est faite sur ce PV.

Vote n°1 : proposition de PV du Conseil d'Administration du 15 septembre 2025

- ☐ POUR : 11/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- ☒ **Décision : Adoptée à l'unanimité**

2- Actualités

- o **COMEX FFBad du 15-11-2025**

Retour du représentant du CPL au COMEX de la FFBaD :

- IFB2026 à l'Arena Grand Paris Tremblay (7.000 places)
- Réforme des ICN – voté au COMEX de mars 2026 (*plusieurs scénarii dont la création d'une Nationale 4, changement éventuel de format TOP12 en 5 matches*)
- Université d'été 27 et 28-06-2026 à ANGERS (49)
- Projection de licenciés 2025-2026 : 250.000 licences
- Résultats financiers réservant de « bonnes surprises » sans autres indications.

○ **Équipements sportifs des établissements scolaires**

Un sondage, réalisé par la D.R.A.J.E.S. Ile-de-France et relayé par la LIFB aux clubs affiliés sera envoyé très prochainement afin de recenser les besoins en créneaux supplémentaires en lien avec l'ouverture des équipements rattachés à des établissements scolaires.

Cette action fait suite à la parution de la circulaire du 8 septembre 2025 qui vise à ouvrir plus largement (*objectif de 100% d'ouverture des équipements utiles et utilisables à la rentrée 2026-2027*) les équipements sportifs des établissements scolaires (*dans la région test de Nouvelle-Aquitaine, 61% des 512 établissements interrogés possèdent des équipements sportifs et 80% d'entre eux disposent de créneaux non attribués*)

○ **PACTE**

Le plan d'aide à la conquête et à la transformation des équipements a été lancé par la FFBAF sous forme d'appel à projets permettant de financer l'achat de matériels ou la réalisation d'équipements sportifs. A date, la FFBAF n'a pas communiqué les clubs ayant sollicité ce fonds.

○ **AG LIFB**

Proposition de modification de date : 11 juin 2026 à Vincennes (94)

Vote n°2 : proposition de date de l'AG LIFB 2026 (11-06-2026 à VINCENNES)

☐ POUR : 11/ CONTRE : 0/ Abstention : 0

☐ **Décision : Adoptée à l'unanimité**

○ **Statut des formateurs**

Retour écrit du COSMOS (*syndicat employeur de la branche sport*) quant au recours à des CDD de formateur occasionnel : ce type de contrat n'existe pas dans la branche sport.

A défaut du statut d'auto-entrepreneur que les formateurs rejettent pour la plupart, le CDI (CDI Intermittent) ou CDD classique restent les formats les plus sûrs (*dans ce cas les cotisations URSSAF sont assumées*).

Comme cela a déjà été évoqué, la LIFB ne pourra plus « indemniser » les formateurs (*mise à niveau pour la rentrée 2026-2027*). Une tentative va être réalisée à compter du 01-01-2026 pour se mettre en conformité.

- **Indemnités kilométriques**

Retour écrit du COSMOS quant à l'application du barème URSSAF pour l'indemnisation de nos salariés ou bénévoles utilisant leur véhicule personnel au profit de la LIFB. Ce barème constitue un plafond au-dessus duquel les sommes ne sont plus exonérées mais chaque structure peut définir sa propre grille de remboursement.

Néanmoins, dans sa réponse, le COSMOS précise que l'abandon de créance ne peut être valorisé qu'au même taux que le remboursement (ce qui rend fatalement moins intéressant cette solution).

3- Point instances

a. Ressources humaines

- Poste de gestionnaire administratif et comptable : à la suite du départ de **Catherine MEUNIER** le 21-10-2025, le recrutement pour son remplacement est en cours de finalisation. **Boubacar SUCUNA** rejoindra l'équipe de la LIFB à compter du 01-12-2025.
- Poste de Directeur sportif (cf note envoyée en amont de la réunion) :
 - La création de ce poste avait été identifiée comme prioritaire à la suite des échanges lors des séminaires élus puis salariés de septembre 2025. Une fiche de poste a été élaborée pour répondre aux enjeux de suivi de projets et de gestion des secteurs AHN-OPS
 - Un entretien a été organisé avec Hervé et Michel pour leur présenter les enjeux du poste et sonder leur intérêt
 - Hervé GOULIN est le seul à s'être montré intéressé : un « grand oral » est prévu le 26-11
 - Dans le cas de la nomination d'Hervé à ce poste, son remplacement devra être envisagé.

Conformément à nos statuts, la création d'un poste à la LIFB doit être soumis au vote du CA : **Vote n°3 : proposition de création d'un poste de Directeur Sportif**

- ☐ POUR : 11/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- ☒ **Décision : Adoptée à l'unanimité**

b. Plans d'aide aux clubs

- Professionnalisation : 2.000€ par club concerné par un stagiaire en formation DEJEPS (6 stagiaires franciliens en 2025-2026) et déposant une candidature d'accompagnement financier (*prise en charge de frais annexes sur présentation de justificatifs*) :
 - Candidatures à réceptionner avant le 18-12-2025 (aucune reçue à date)
 - Coût global budgété : 12.000€
- Équipements (*achat de chaises d'arbitre homologuées*) : 9 clubs ont candidaté (CBS78 s'est finalement retiré faute de pouvoir justifier son achat). A date, 1.800€ ont déjà été remboursés aux clubs de Longjumeau, Villeparisis, CSA-CNSD. Coût global budgété : 8.000€

c. Licences / affiliations :

	Saison 24-25 (18/11)	Saison 25-26 (18/11)	Variation Date N-1	Variation 31/08 N-1	Renouvellement N-1
Adultes	28.583	29.480	+3.14%	-4.75%	70% Vétérans 58% Séniors
Jeunes	12.686	13.583	+7.07%	-1.41%	54%
Minibad	844	856	+1.42%	-8.15%	
TOTAL IDF	42.113	43.919	+4.29%	-3.81%	61%

Mise à jour des affiliations de clubs pour la saison 2025-2026 : depuis le 15-09-2025, date du dernier CA, 7 clubs se sont ajoutés, ce qui porte à 256 le nombre de clubs affiliés cette saison.

Vote n°4 : proposition d'affiliation de 7 clubs supplémentaires (vs 15-09-2025)

- ☐ POUR : 11/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- ☒ Décision : Adoptée à l'unanimité

d. Dialogue de gestion FFBaD / Liques

Le Contrat territorial individualisé (C.T.I.) sera fondé sur des critères individualisés, objectivés et d'éventuels bonus, ce qui porterait le budget global à 391K€ (315K€ actuellement).

L'appréciation de la somme allouée reposera sur les critères suivants :

Critères du C.T.I.	Détail des actions à mener		Montant max
Prérequis administratifs	Fournir les documents administratifs + action du référent VSS (violences sexistes et sexuelles)		1.953€
Critère 1 : licenciation / affiliation	Nombre de licences, taux de pénétration, nombre de professionnels Ligue et comités + évolution		17.015€
Critère 2 : féminisation	Nombre de licenciées féminines + évolution compétitrices (<i>joueuses ayant fait 10 matches dans la saison</i>) tous âges + poussines-benjamines		11.451€
Critère 3 : équipements	Traitement des dossiers Explore (outil de veille des projets d'équipements) sur le territoire		10.578€ (Un critère non défini à date)
Montant pour la LIFB	Fixe : 5.188€	Variable : 35.808€	Total : 40.996€
	Montant total potentiel calculé au 31-08-2025 (Sur la base des chiffres actuels et en attente du dernier critère) : 28.915€		

e. Dialogue de gestion LIFB / comités

Dans la continuité des évolutions du nouveau dialogue de gestion FFBaD / Ligues, il est apparu pertinent de :

- Corréler le dialogue de gestion régional à sa version nationale (en le déclinant toutefois en version pluriannuelle),
- Augmenter sensiblement les sommes allouées (35K€ -dont 27K€ de part projet- à 59K€ potentiellement si tous les bonus sont atteints) :
 - Part licence : environ 9K€ (*sur une base de 45.000 licences*),
 - Part projet : 30K€
 - Part projet (bonus) : 20K€

Cette nouvelle mouture est soumise au vote du CA avant présentation aux comités lors du prochain CPC.

Vote n°5 : proposition de dialogue de gestion Ligue / comités (nouvelle version)

- ☐ POUR : 10/ CONTRE : 1/ Abstention : 1
- ☐ **Décision : Adoptée à l'unanimité**

f. Grille tarifaire 2025-2026 (modification)

Sur proposition de la CLOT, la possibilité d'exonérer les candidats des frais d'inscription au premier examen de Juge-Arbitre Ligue Certifié (JALC) sera mentionnée dans la grille tarifaire sous condition d'officier pour une compétition Ligue après la réussite ou l'échec à l'examen.

Vote n°6 : proposition de grille tarifaire 2025-2026 modifiée (formation)

☐ POUR : 12/ CONTRE : 0/ Abstention : 0

☐ **Décision : Adoptée à l'unanimité**

☐

g. Assises du badminton francilien

Lieu : CREPS IDF le samedi 20-12-2025.

Format :

- Matin : présentation du projet 2025–2030.
- Après-midi : ateliers (fédéralisation, parasport, féminisation, OT, modèle économique, jeunes...)
 - o Professionnaliser l'encadrement pour renforcer nos clubs
 - o Construire un véritable parcours de performance pour les jeunes
 - o Repenser la compétition pour notre territoire
 - o Fidéliser les pratiquants loisirs : un enjeu majeur pour les clubs
 - o Développer le parasport et le handisport dans nos clubs
 - o Féminisation de la pratique et gouvernance : agir concrètement
 - o Former, accompagner, valoriser : l'avenir des bénévoles et professionnels
 - o Officiels techniques : structurer et renforcer la filière
 - o Badminton scolaire et badminton fédéral : construire des passerelles durables
 - o Réinventer le modèle économique des clubs

Public : dirigeants & professionnels franciliens.

h. Projet LIFB 2025-2030

Phase de concertation et d'échange réalisée lors des séminaires élus & salariés réalisés.

Rédaction du document stratégique prévue T1 2026 (≈ 30 pages).

Validation attendue en CA du 16 février 2026 puis AG du 11 juin 2026.

4- Actualités des secteurs

a. Opérations sportives

Création d'une nouvelle compétition double mixte (*voir note transmise en amont*) et proposition de règlement + volet financier (intégré dans la grille tarifaire).

La subvention proposée au club organisateur sera portée à 300€ (+350€ d'accueil du TER, les 2 compétitions étant potentiellement liées) et les frais d'inscription fixés à 12€ / joueur.

Vote n°7 : proposition de règlement OMR et volet financier

☐ POUR : 12/ CONTRE : 0/ Abstention : 0

☒ **Décision : Adoptée à l'unanimité**

Point sur le début de saison :

- Bon fonctionnement des ICR :
 - 96 équipes seniors / 24 équipes vétérans,
 - Aucune journée sans JA mais axe d'amélioration sur la qualité des rapports
- Problèmes Badnet récurrents depuis ce début de saison
- CRJ : 132 participants à Écouen (CRJ1) et 129 à Cergy (CRJ2)
- Augmentation du nombre de participants au championnat régional Vétérans (482 au 17-11-2025).
- Calendrier quasiment bouclé :
 - Confirmations en cours pour Boulogne (CRJ4) et Vitry (Challenge poussins)
 - A attribuer : TER2/OMR + Intercomités
- Nouveau classement : des joueurs et entraîneurs ont fait remarquer que la comptabilisation des défaites dans ce nouveau classement pouvait perturber le fonctionnement de la pré-filière (surclassements notamment)

b. Formation

Proposition d'organisation d'un D.E. mention badminton (*cf note transmise aux administrateurs*) : le constat est fait que le D.E. actuel (itinérant) est problématique en termes d'organisation pour les clubs et les stagiaires et qu'il se révèle en outre très onéreux. De plus, cette absence de formation DEJEPS en IDF poussent clairement les licenciés à s'inscrire par défaut sur la formation CQP. Des contacts ont été établis avec le CREPS Ile-de-France pour relancer une convention en lien avec cette formation.

Vote n°8 : proposition de relance d'un D.E. en Ile-de-France

☐ POUR : 12/ CONTRE : 0/ Abstention : 0

☒ **Décision : Adoptée à l'unanimité**

CQP (promotion 2025-2026) : 34 candidatures reçues (18 retenues). Début de la formation fin octobre. La nouvelle mouture comprend 150h en centre (contre 125h en 2024-2025) incluant une formation DI para obligatoire.

c. Diversité des pratiques :

Point sur la feuille de route 2025-2029 (proposition) :

- Promotion du badminton
- Relais pour la pratique
- Scolaire
- Sociétal
- Entreprises
- Communication

Les administrateurs saluent le travail effectué par le secteur tout en indiquant les éléments suivants :

- Nécessité de partager aux autres secteurs une vision plus précise des besoins et des périodes afin que les professionnels et élus puissent en confirmer la faisabilité. Sur ce sujet, **Jules HARDUIN** indique qu'il n'y aura pas de possibilité de mener des sujets touchant le secteur OPS sur la saison en cours,
- Obligation de prendre en compte les orientations fédérales déclinés dans le Contrat Territorial Individualisé et en particulier les sujets suivants (pack affiliation, féminisation de la pratique, équipements).

Fin de la réunion : 23h00

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



La Secrétaire Générale
Brigitte VINCENT

